



Communiqué de presse

Paris, le 14 Mai 2020

AXA a publié aujourd'hui son rapport Groupe sur la solvabilité et la situation financière

AXA a publié aujourd'hui le rapport du Groupe AXA¹ sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi conformément aux articles 51, 53, 54, 256 et 256a de la Directive 2009/138/CE, telle que modifiée (la « Directive ») et aux articles 290 à 298 et 359 à 364 du Règlement Délégué (UE) 2015/35, tel que modifié (le « Règlement » et, ensemble avec la Directive, la « Réglementation Solvabilité II »).

Le Rapport a été établi conformément à la Réglementation Solvabilité II régissant les obligations déclaratives des groupes d'assurance ainsi qu'aux orientations de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (*European Insurance and Occupational Pensions Authority - EIOPA*) et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), et est uniquement destiné à remplir les exigences de celles-ci.

Le rapport SFCR est disponible sur le site internet d'AXA (<https://www.axa.com>) dans la rubrique « Investisseurs/Résultats et Rapports financiers/Présentations des résultats » (en français et en anglais).

¹ AXA SA ainsi que ses filiales directes et indirectes consolidées



A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 160 000 collaborateurs au service de 108 millions de clients dans 57 pays. En 2019, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 103,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,5 milliards d'euros. Au 31 décembre 2019, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 969 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg: CS FP – Reuters: AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : **+33.1.40.75.48.42**
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Mikaël Malaganne : +33.1.40.75.73.07
Mathias Schwallinger : +33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels : **+33.1.40.75.48.43**

Relations presse : **+33.1.40.75.46.74**
Julien Parot : +33.1.40.75.59.80
Farah El Mamoune : +33.1.40.75.46.68
Jonathan Deslandes : +33.1.40.75.97.24
Sarah Andersen : +33.1.40.75.71.97

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, particulièrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19, figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (le « Document d'enregistrement universel 2019 »). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.